



# Extrait du Registre des Délibérations

Direction Générale des Services  
Service des Assemblées  
et de la Réglementation  
LB/MR

du Conseil Municipal

=====

## SEANCE DU MERCREDI 03 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi trois avril à 18 h 00 les Membres du Conseil Municipal de la Ville du Mans, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 28 mars 2019 sont réunis Salle Forum des Quinconces sous la présidence de M. LE FOLL, Maire.

**Sont présents** : M. S. LE FOLL, Mme I. SÉVÈRE, M. C. COUNIL,  
Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, M. J. GOUFFÉ, Mme A. BESNARD, M. B. BREUX, M. F. EDOM,  
Mme E. DEBOST, M. S. LOPES, Mme J. PEDOYA, M. Y. CALIPPE,  
Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. P. DELPECH, Mme C. N'KALOULOU, M. C. JEAN,  
Mme F. DUBOIS, Mme A. MATHIS, Mme R. KAZIEWICZ, Mme C. GOUHIER,  
Mme C. POUPINEAU, Mme A-M. CHOISNE, M. T. TOUCHE, Mme F. PAIN, M. A. EL ARRASSE,  
M. T. SAMAIN, M. R. BATIOU, Mme M. KARAMANLI, M. O. BIENCOURT, Mme F. RAMBURE,  
M. S. GUY, M. A. AMMAR, Mme S. MOISY, M. Q. PORTIER, Mme V. RIVRON, Mme E. MARTI,  
M. P. BOUGLER, M. Y. BROCHARD, Mme I. PIVRON, Mme A. PEROT,  
Mme H. DUBREUIL-DEFRENNE, M. L. NOGUÈS, M. E. DUBOIS jusqu'à 18h45,  
M. L. VALMENIER, M. L. BORREMAN, M. S. CHEVET.

**Absents et représentés** : Mme L. PEREZ, M. P. DELPECH, Mme C. POUPINEAU,  
M. J-F. SOULARD, Mme P. CHARTON, M. J-M. BATAILLER, Mme C. MORANÇAIS, M. K. EDOM,  
Mme V. CHARBONNEAU.

**Absents et excusés** : Mme M. SCHIAPPA, M. A. PIGEAU, M. E. DUBOIS après son départ à 18h45.

### **Votes par procuration :**

Mme L. PEREZ a donné pouvoir à M. C. JEAN  
M. P. DELPECH a donné pouvoir à M. C. COUNIL après son départ  
Mme C. POUPINEAU a donné pouvoir à Mme R. KAZIEWICZ jusqu'à son arrivée  
M. J-F. SOULARD a donné pouvoir à Mme S. MOISY  
Mme P. CHARTON a donné pouvoir à Mme F. DUBOIS  
M. J-M. BATAILLER a donné pouvoir à Mme H. DUBREUIL-DEFRENNE  
Mme C. MORANÇAIS a donné pouvoir à Mme E. MARTI  
M. K. EDOM a donné pouvoir à Mme I. PIVRON  
Mme V. CHARBONNEAU a donné pouvoir à M. P. BOUGLER

Mme Sophie MOISY remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 7 mars 2019 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.